

Bouge les Lignes !

CITOYEN



2009,
Année noire du handicap
2010,
Colère noire de l'APF !

De l'espoir... à la colère noire !

Lors des vœux de la Délégation le 12 janvier dernier, nous avons évoqué la colère noire de l'APF devant les multiples régressions annoncées ou subies en 2009 pour ce qui nous préoccupe particulièrement :

- report de la contribution pour les entreprises ne faisant aucun effort en matière d'emploi de travailleurs handicapés,
- insuffisance de mise à disposition d'auxiliaires de vie scolaires pour les élèves et les étudiants,
- possibles dérogations d'accessibilité pour les bâtiments neufs,
- le plan de compensation à la MDPH qui pourrait devenir facultatif, de quoi rendre complètement inopérant le fonctionnement déjà laborieux de cette Maison,
- et enfin la surdité profonde du gouvernement sur la question des ressources qui restent largement au-dessous du seuil de pauvreté avec le cortège d'augmentations des dépenses de santé qui grèvent immanquablement nos budgets.



M. BOLO, Adjoint aux finances de la Mairie de Nantes, Conseiller Général et Président de la TAN, nous a assuré avoir bien entendu notre colère.

Les semaines qui vont venir, vont être l'occasion pour nous tous, de sensibiliser les candidats aux élections régionales. La Région a d'importantes compétences sur notre vie quotidienne en matière notamment de formation professionnelle, de transports et de santé. N'ayez pas peur de dire votre colère chaque fois que vous en aurez la possibilité. Vos conseillers départementaux en seront les interprètes chaque fois qu'ils le pourront.

Enfin, deux rendez vous sont à noter sur vos agendas: l'Assemblée départementale, le 20 mars, moment important pour débattre ensemble, où des tables rondes permettront de vous exprimer sur les étapes de vos vies de personnes en situation de handicap et le 27 mars, NPNS 44 demandera au cours d'une Votation citoyenne s'il est normal de vivre avec des ressources en dessous du SMIC....

À notre action ensemble,

Denyse LE BERRE et Jean-Pierre BLAIN, Représentants départementaux.

Loi «handicap» du 11 février 2005,

votre Conseil se mobilise.

Le CD 44 a décidé de mener des actions sur chacun des grands axes de la loi.

E D U C A T I O N

Interpellation du CD 44 auprès de l'Inspection d'académie avec l'ensemble des associations du champ du handicap. Une conférence de presse a été organisée le 9 décembre dernier pour assurer une médiatisation forte. Travail concerté avec l'Inspection académique le 6 janvier et le 7 février pour assurer une rentrée scolaire 2010 pour tous !



E M P L O I

Action à venir pour dénoncer l'inertie des pouvoirs publics. Rencontres avec des employeurs.

A C C E S S I B I L I T E

Le Conseil départemental a décidé de mobiliser toute la Délégation sur la manifestation «Les Mariés de l'accessibilité» du 12 février à l'occasion de la sortie du Baromètre de l'Express classant Nantes, championne de l'accessibilité (cf blog). Enfin, nous avons rencontré la Direction de La Poste le 25 février concernant l'étude que nous avons menée tous ensemble sur l'accessibilité des Postes en Loire-Atlantique.

M D P H Vigilance sur les délais toujours trop longs et sur le développement d'une culture qui s'appuie sur les besoins de la personne (et non plus une logique administrative).

AGENCE RÉGIONALE DE S A N T E

En lien avec le conseil APF de Région, priorité à la mise en place de la Loi Bachelot «Hôpital, patients, santé et territoires».

R E S S O U R C E S



Importante mobilisation avec NPNS44 durant tout le mois de Mars. Temps forts les 26 et 27 Mars pour une Votation citoyenne «N'oubliez pas le 3^{ème} tour!».



Le Courant citoyen permet à vos Elus APF du Conseil départemental de vous informer sur leur travail quotidien. N'hésitez pas à les contacter et à leur faire part de vos remarques. Retrouvez également toute l'actualité du CD 44 sur le blog de la Délégation, rubrique «En direct du Conseil» :

<http://dd44.blogs.apf.asso.fr/>

